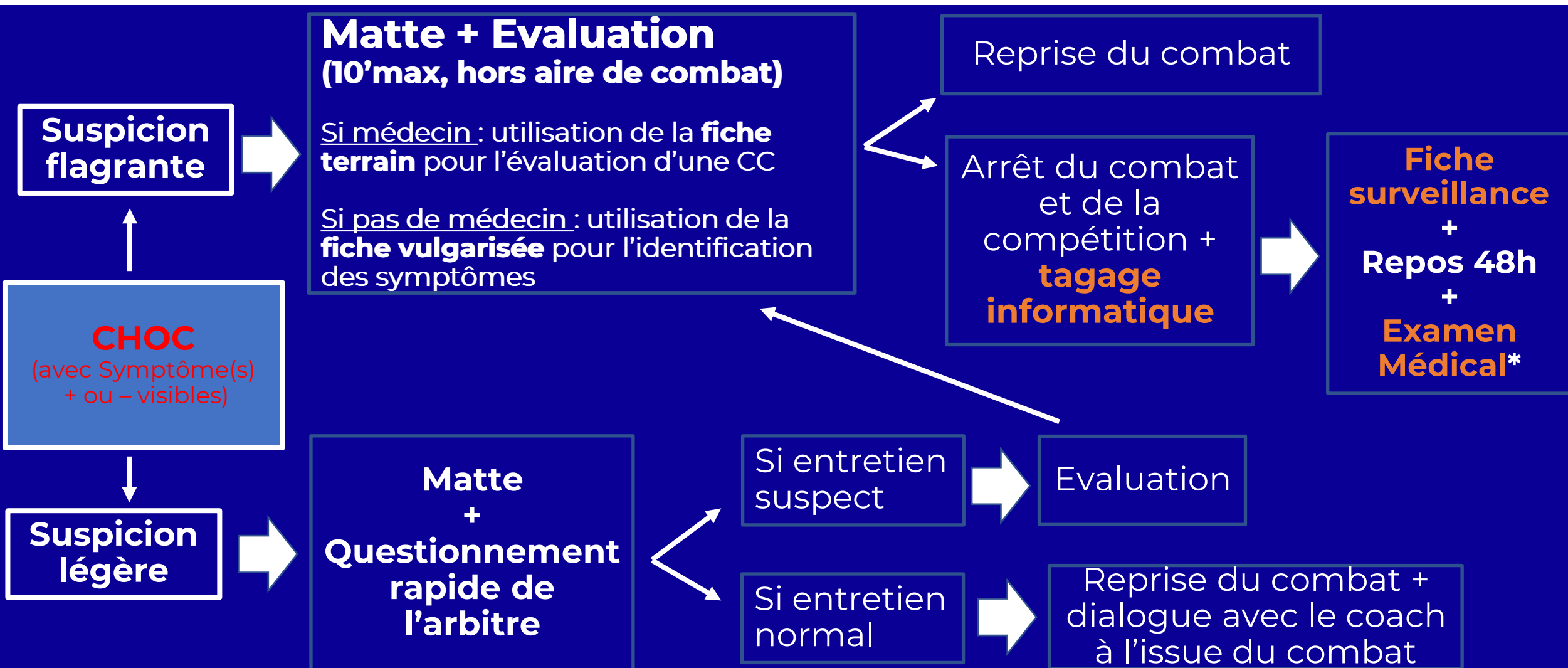


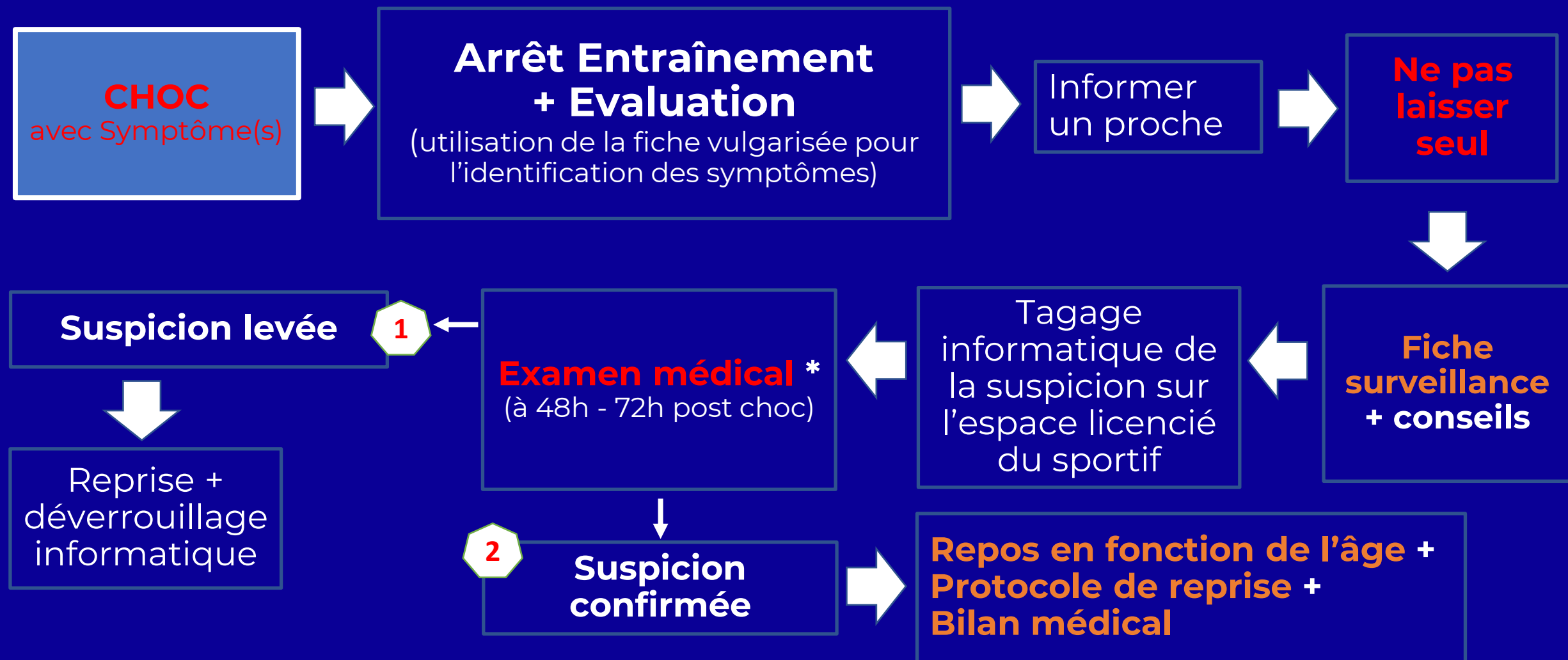
PROTOCOLE TERRAIN

Les étapes post action douteuse en compétition



* Consulter les urgences ou le médecin traitant si aggravation des symptômes dans les 48h post choc

Les étapes post action douteuse à l'entraînement ou stage



* Consulter les urgences ou le médecin traitant si aggravation des symptômes dans les 48h post choc

— Délais d'arrêt pour une 1ère commotion cérébrale

→ < 20 ans (licenciés hors structure du PPF)

Arrêt pendant **21 jours** comprenant :

- Les 2 jours post traumatique ;
- 14j de repos complet (physique) ;
- 5j de PRJJ*

→ > 20 ans (licenciés hors structure du PPF)

Arrêt pendant **10j** comprenant :

- Les 2 jours post traumatique ;
- 3j de repos complet (physique) ;
- 5j de PRJJ*

→ < 20 ans (licenciés en structure du PPF)

Arrêt pendant **21j** comprenant :

- Les 2j post traumatique ;
- 8 à 14j de repos complet (physique) +
- 5j de PRJJ*

Avis Médical spécialisé possible dès le 11^e jour

→ > 20 ans (licenciés hors structure du PPF)

Arrêt pendant **7j** comprenant :

- Les 2 jours post traumatique + *Avis Médical spécialisé*
- 5j de PRJJ*

Bilan médical de reprise

(CACI***)

Bilan médical de reprise

(CACI***)

*PRJJ = Protocole de Reprise Judo Jujitsu

** PPF = Projet de Performance Fédéral

***CACI = Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique du judo, jujitsu en compétition

— Délais d'arrêt en cas de récidives

→ < 20 ans (hors ou en structure du PPF)

- si 1^{ère} récidive : 3 nouveau 3 semaines d'arrêt
- si 2^{ème} récidive : 3 mois d'arrêt ;

→ ➤ 20 ans (hors ou en structure du PPF)

- si 1^{ère} récidive dans l'année : 3 semaines d'arrêt
- si 2^{ème} récidive dans l'année (3 CC) : 6 semaines + avis spécialisé